

Ski-Mauricie

Avis de course

Samedi le 14 janvier 2017, Grand-Mère, Québec

<p><u>Épreuves</u></p> <p>AM : Slalom U10 et moins PM : Slalom U12 et plus Hommes et femmes</p> <p><u>Horaire</u></p> <p>08h00 Remise des dossards 08h00 Réunion des entraîneurs (bar du chalet de ski)</p> <p>AM Slalom U10 et - 08h30 Inspection du parcours par le jury (Ouverture des remontées mécaniques) 09h00 Étude de parcours 09h30 Fermeture de l'étude de parcours 10h00 Premier départ</p> <p>PM Slalom U12 et + 12h00 Inspection du parcours par le jury 12h30 Étude de parcours 13h00 Fermeture de l'étude de parcours 13h30 Premier départ</p> <p><u>Organisation</u></p> <p>Équipe de compétition de ski Vallée-du-Parc Eric Millette, président ericmillette@cgocable.ca</p> <p><u>Endroit</u></p> <p>Station Vallée-du-Parc Grand-Mère, Québec Piste : Yoho</p> <p><u>Inscription</u></p> <p>15\$ par jour de course incluant le billet de remontée pour les skieurs non-membres du Circuit Ski Mauricie.</p> <p><u>Tableau d'affichage</u></p> <p>À la base de l'aire d'arrivée, piste Yoho</p> <p><u>Réclamations et protêts</u></p> <p>Toutes réclamations doivent être faites par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnées d'un dépôt en argent de \$100 canadien (RIS 644.4) jusqu'à 20 minutes après l'affichage des résultats de l'épreuve. Les disqualifications seront affichées sur le tableau d'affichage.</p>	<p><u>Dossards</u></p> <p>Les dossards seront remis la journée même de 08h00 à 08h30 au chalet de ski. Un montant de 20\$ par dossard perdu sera facturé à l'équipe fautive.</p> <p><u>Remises des Médailles et Points</u></p> <p>1 heure après l'affichage des disqualifications de l'épreuve PM.</p> <p><u>Coureurs de zone</u> :</p> <p>Points et médailles Ski Mauricie (grille des 500 points) U10 et - : médailles et rubans (4e et 5e position) pour chacune des descentes U12 : médailles pour chacune des descentes U14 et + : médailles pour le cumulatif des deux descentes</p> <p><u>Coureurs hors-zone</u> :</p> <p>Médailles Ski-Mauricie</p> <p><u>Sanction</u> Ski-Mauricie</p> <p><u>Éligibilité & Règlements</u></p> <p>Cartes en règle pour tous les coureurs dans toutes les catégories. Les règlements de la F.I.S, d'Alpine Canada Alpin, de Ski Québec Alpin et Ski-Mauricie seront observés.</p> <p><u>Comité de Course</u></p> <p>Directeur d'épreuve : Jean Asselin Délégué technique : Sylvain Labarre Chef chrono : Anny Regis Secrétariat de course : Sandra Langlais Chef de piste : Jean-Luc Mauger Arbitre: La Tuque Traceurs : Vallée-du-Parc</p> <p><u>Responsabilité</u></p> <p>La station de ski Vallée-du-Parc, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs de Ski Mauricie, se dégagent de toute responsabilité en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur a le droit de refuser tout compétiteur qui constitue un risque potentiel dans les circonstances. Les heures peuvent varier selon le déroulement de la course</p>
--	--

